

**Procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 16 mars 2017**

Le président, M. Christian Gander, ouvre la séance à 19h30, à la Salle communale, et souhaite à toutes et tous une cordiale bienvenue à cette séance du Conseil communal.

Il remercie les Conseillères et Conseillers ainsi que les membres de la Municipalité pour leur présence, et salue le public ainsi que les représentants de la presse.

Il remercie M. Daniel Bussy, huissier, et M. Arthur Bigler, huissier suppléant, pour leur présence et la préparation de la salle, ainsi que le personnel communal pour la mise en place de celle-ci.

1. Appel et ordre du jour

L'appel fait constater la présence de 60 Conseillères et Conseillers.

Il y a 13 excusés (Mmes Christelle Giraud-Nydegger, Florence Golaz, Florence Rochat, Marion Wahlen et Melissa Weber, MM. Nicolas Aubry, Michel Bardet, René Barioni, Victor Braune, Charanjit Dhanjal, Olivier Fantino, Rasul Mawjee et David Mayer).

1 arrivera plus tard (Mme Regina Bovet).

1 absent (M. Larry Sarrasin)

Le quorum étant atteint, le Conseil communal peut valablement délibérer. Le président déclare la séance du Conseil communal ouverte.

Le président s'assure que chaque Conseiller(ère) a été régulièrement convoqué(e) à la présente séance dans les délais et a reçu les documents relatifs à l'ordre du jour. Tel est bien le cas.

Le Bureau a reçu 1 postulat.

- Postulat de M. Victor Braune intitulé "Mise en place d'une Commission permanente des affaires régionales".

Le président fait remarquer que, l'auteur étant excusé pour la séance de ce jour, il ne pourra dès lors pas développer son postulat séance tenante. Le postulat est dès lors reporté et sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal du 27 avril 2017.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 15 décembre 2016.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.

Préavis – Première lecture

5. **Préavis municipal n° 14** relatif à une demande de crédit de CHF 1'431'500.- destiné à financer l'assainissement du réseau d'éclairage public.
6. **Préavis municipal n° 15** relatif à l'octroi d'un crédit de construction pour la mise en place d'une zone 30 km/h dans le secteur sud de la ville.
7. **Préavis municipal n° 16** relatif à l'octroi d'un crédit pour la réfection des places de jeux sur le territoire de Gland.
8. **Préavis municipal n° 17** relatif à une demande de crédit pour l'aménagement de locaux consécutif à la réorganisation des services de l'administration communale pour la législature 2016-2021.

9. **Préavis municipal n° 18** relatif à la révision du règlement du Conseil d'Etablissement de l'Etablissement primaire et de l'Etablissement secondaire de Gland.
10. **Préavis municipal n° 19** relatif à l'assainissement du bruit routier – "mesure d'allègement".

Autres objets

11. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Guillaume Labouchère "A quand une politique proactive pour diminuer le papier ?".
12. Nomination d'un(e) scrutateur(trice).

Divers

13. Divers et propositions individuelles.

- La discussion est ouverte sur cet ordre du jour.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Décision

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 15 décembre 2016

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Décision

Le Conseil communal, à l'unanimité, accepte le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 15 décembre 2016.

3. Communications du Bureau

- Le 24 janvier 2017 était jour de Commémoration pour le canton de Vaud. Le président imagine que chaque Conseiller l'a fêté dans son groupe. Pour sa part, il a eu du plaisir à participer à cet événement.
- Le 1^{er} février, l'Administration communale et la Municipalité avaient prévu, à la salle de Montoly, une présentation du projet de la Zone 30 km/h "Sous-Gare". Le débat était plutôt nourri et il est intéressant de voir que ce projet est attendu et va susciter beaucoup de discussions.
- Le 4 février 2017, le président a participé au souper de la Paroisse de Gland. La soirée a été très sympathique, à l'occasion de laquelle la Paroisse a présenté le projet de sa future église à la rue de l'Abbaye.
- Le 6 février 2017, le Bureau rencontrait la Municipalité pour la préparation du Conseil de ce soir.
- Le 12 février était jour de votation fédérale et cantonale. 4 objets étaient soumis au scrutin populaire et le président donne les résultats pour la commune :

Naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération :

- 3'106 votants sur 6'553 électeurs inscrits, soit une participation de 47.40 %;
- Objet accepté par 2'265 oui contre 820 non.

Création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération :

- 3'131 votants sur 6'553 électeurs inscrits, soit une participation de 47.78 %;
- Objet accepté par 2'375 oui contre 671 non.

Amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse :

- 3'088 votants sur 6'553 électeurs inscrits, soit une participation de 47.12 %;
- Objet accepté par 1'639 oui contre 1'320 non.

Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif :

- 2'993 votants sur 6'553 électeurs inscrits, soit une participation de 45.67 %;
- Objet accepté par 1'700 oui contre 1'184 non.

La matinée de dépouillement s'est passée notamment en compagnie des membres du Bureau élargi.

4. Communications de la Municipalité

M. Gérald Cretegy, Syndic (Administration générale, ressources humaines, relations publiques)

- Mme Christine Girod, Municipale, arrivera plus tard dans la soirée en raison d'une séance.

- Personnel communal :

- Départs :

- au 31 janvier 2017 : M. Yannick Cuenod, ingénieur en génie civil au Service des infrastructures et environnement,
M. José Sanchez, dessinateur-architecte au Service des bâtiments et urbanisme,

- au 28 février 2017 : M. Jean-Louis Faure, technicien au Théâtre de Grand-Champ.

- Arrivées :

- le 1^{er} janvier 2017 : M. Téo Galiardo, apprenti agent d'exploitation en deuxième année au Service des bâtiments et urbanisme,

- le 1^{er} mars 2017 : M. Gilles Rufener, huissier,
M. Dorian Nahoun, technicien au Théâtre de Grand-Champ,

- le 13 mars 2017 : Mme Véronique Romanowski, assistante de direction au Secrétariat municipal,

- le 19 juin 2017 : Mme Rebecca Eggenberger, secrétaire municipale adjointe au Secrétariat municipal,

- le 1^{er} juillet 2017 : M. Loïc Von Vaeremberg, ingénieur-chef du bureau technique au Service des infrastructures et environnement,

- le 21 août 2017 : M. Tiago Dias Oliveira, apprenti employé de commerce.

- Agglomération franco-valdo-genevoise, dite "Le Grand Genève"

Cette agglomération est gérée par un Groupement local des coopérations transfrontalières (GLCT), qui réunit 24 représentants répartis de manière équilibrée, soit 12 pour la France et 12 pour la Suisse. Le canton de Vaud a pour sa part 4 représentants, savoir Mme la Conseillère d'état Jacqueline De Quattro et 3 représentants du Conseil régional.

Le Forum d'agglomération, qui est l'organe consultatif du Projet d'agglomération et est à la fois un espace de délibérations et de concertations, qui est rattaché au GLCT, en est maintenant à sa 4^{ème} année d'existence et sera prochainement renouvelé. Idéalement, il serait souhaitable d'avoir environ un tiers, ou entre 20 et 33 %, de membres du canton de Vaud dans le cadre de ce Forum. Sur les 75 membres composant ce dernier, seuls 5 membres vaudois ont été trouvés, lesquels représentent des associations et des groupements professionnels actifs dans les thématiques que traite l'agglomération, qui sont la culture, l'environnement et l'économie. Lors de ce renouvellement, il est vivement espéré pouvoir trouver de nouvelles associations et groupements désireux de participer à ce Forum. Il est vrai que, au début, celui-ci a eu mauvaise presse, mais les choses se sont réglées et aujourd'hui les résultats de ce Forum sont visibles. Un rapport extrêmement intéressant a été produit et il encourage les Conseiller(ère)s à aller télécharger ce document sur le site de l'agglomération, dont le lien peut être trouvé sur le site Internet de la commune. L'appel à candidatures démarre ce jour et les conditions d'inscriptions et tout autre renseignement utile peuvent également être trouvés sur le site précité, pour que l'ensemble des associations vaudoises puisse s'y intéresser, même s'il s'agit de faïtières, qui ont une influence sur l'ensemble du canton.

Avec l'arrivée de Mme Regina Bovet, le nombre de Conseillers présents passe à 61.

Mme Isabelle Monney, Municipale (Affaires sociales, logement, culture, cultes, politique de la santé et des personnes âgées)

- Commission culturelle : la Commission culturelle de la ville a travaillé sur un projet de réseau de boîtes à livres qui verra tout prochainement le jour. Il consiste à mettre des livres gratuitement à disposition de la population, dans des boîtes de libre échange réparties sur le territoire communal.

Le premier objectif de ce projet est le partage gratuit de savoir et de divertissement.

La population peut en effet prendre librement et gratuitement des livres déposés dans ces boîtes, comme y déposer d'autres livres à son tour. En l'inscrivant dans l'espace public, ce système de diffusion contribue également discrètement et finement à l'entretien du lien social. L'accessibilité au livre est ainsi favorisée, puisque gratuit.

Un système de parrainage de certaines boîtes à livres, par des citoyens ou des associations de quartier, permettra de contribuer à leur préservation et à leur alimentation. En cela, le présent projet fait également écho à des initiatives ou demandes de citoyens récoltées conjointement à l'élaboration du projet.

L'emplacement des différentes boîtes sur l'ensemble du territoire permet également de relier les différents quartiers entre eux, voire de contribuer à une circulation des citoyens comme des livres d'un endroit à l'autre, au gré de promenades.

L'idée de partage s'accompagne d'un esprit "recyclage". Les livres ont ainsi une seconde vie possible.

La construction de ces boîtes sera confiée à la fondation Le Repuis, qui prend en charge la réinsertion de jeunes adultes.

- Forum Vivag : l'Assemblée générale de Vivag aura lieu à la Salle communale le vendredi 31 mars à 16h00. Elle sera suivie du forum à 17h00. En plus de donner l'occasion à tout un chacun dès 55 ans et plus de s'exprimer librement sur les activités et projets et de s'inscrire, le forum proposera un temps de réflexion avec une conférence débat en lien avec la maladie d'Alzheimer. Il sera suivi d'un apéritif.
- Fête de la danse : la ville de Gland, en partenariat avec la ville de Rolle, a décidé de participer à la Fête de la danse 2017. Elles feront ainsi partie des 29 villes suisses participant à l'édition du 5 au 7 mai. Cette année encore, une myriade d'activités viendra activer nos sens : en plus d'un programme constitué de cours de danse, de spectacles, de performances, de films et soirées, la Fête de la danse propose 11 projets nationaux et reconduit sa collaboration avec les lauréats des prix suisses de la danse. Durant tout un week-end, les habitants pourront découvrir la danse dans les théâtres, les centres culturels et dans l'espace public et surtout participer à des cours de danse de tout style, pour petits et grands, débutants ou passionnés.
- Grand-Champ : dimanche 19 mars, Gland'Ecran propose une carte blanche à M. Moritz de Hadeln. Il a choisi de mettre à l'honneur le cinéma grec en proposant 3 chefs d'œuvre du 7^{ème} art. A 14h15, le public pourra voir ou revoir "Jamais le dimanche" de Jules Dassin, à 16h15 "America, America" d'Elia Kazan, et à 19h30 "Zorba le grec" de Michael Cacoyannis. Entre les films, des collations grecques seront proposées.
- Visions du Réel : pour la 3^{ème} année consécutive, la ville de Gland participera à la section Grand-Angle de Visions du Réel qui aura lieu du 21 au 29 avril. Cette année encore, plusieurs projets en lien avec les jeunes et les écoles seront proposés. Le programme officiel sortira le 22 mars. Elle rappelle que la soirée d'ouverture à Gland aura lieu le samedi 22 avril et le Conseil communal est cordialement invité à cet événement.
- Enfants guides au musée de Prangins : la prochaine exposition temporaire au musée national de Prangins s'intitule "Le travail. Photographies de 1860 à nos jours". Une collaboration entre le Service de la culture et le musée a été développée pour créer du lien social et des émotions partagées. Elle a débouché sur une médiation culturelle participative, en étroite collaboration avec des écoles de Gland. Ce projet tisse des liens entre les programmes scolaires et les différentes thématiques des expositions du musée. Le travail des élèves est rendu visible lors des manifestations publiques du musée où ils deviendront pour un jour des guides. Les enseignants et les élèves avec qui le musée a eu le privilège de collaborer en gardent un souvenir impérissable.

M. Gilles Davoine, Municipal (Finances, promotion économique, sports, domaines et forêts)

- Mérites sportifs : le 6 mars dernier a eu lieu la remise des mérites sportifs de la ville de Gland. Les lauréats sont les suivants :
 - mérite individuel féminin : Léonie Wahlen, championne vaudoise d'équitation et classée 9 fois dans les 10 premiers lors de concours internationaux;
 - mérite individuel masculin : David Rivera, vice-champion suisse et champion d'Europe de jujitsu brésilien, qui a fait une présentation de ce sport;
 - mérite par équipe : Tennis Club de Gland des plus de 35 ans, qui a été promu en Ligue nationale C;
 - mérite du dévouement dans le milieu sportif : Daniel Zehnder, de la Société de tir "Le Chêne", pour sa présidence de 25 ans au sein de la société et ses 29 ans d'engagement au sein de son comité.
- Patinoire : ouverte le 18 novembre 2016, la patinoire provisoire a fermé ses portes le 26 février dernier. Les 101 jours d'activités se sont bien passés, le temps ayant aidé à ce bon déroulement dans la mesure où il n'y a pas eu beaucoup de neige mais qu'il y a eu beaucoup de jours de froid. Le voisinage n'a pas souffert du faible bruit engendré. En 2010, 9 personnes sur 10 louaient des patins; beaucoup de monde a acheté des patins et, en 2017, seule une personne sur 7 louait des patins. Malgré cela et malgré que le prix de location des patins n'ait pas augmenté, le chiffre de location de patins a été plus élevé en 2017 qu'en 2010, ceci au vu du grand engouement du public, qui fonctionne vraiment bien. Cette opération va évidemment continuer, sauf si une patinoire définitive venait à voir le jour. Le responsable M. Hugo Schüpbach et sa remplaçante Mme Séverine Badan sont remerciés pour leur engagement. Dès l'année prochaine, les rôles seront inversés et Mme Séverine Badan deviendra la responsable de la patinoire, M. Hugo Schüpbach devenant ainsi son remplaçant.
- Urban training : en collaboration avec Mme Isabelle Monney, Municipale en charge de la politique de la santé notamment, il annonce que l'Urban training commencera le mercredi 10 mai prochain, à 18h30, devant le bâtiment de l'Administration communale. Il s'agit d'une marche d'une heure dans la ville avec des arrêts pour faire quelques exercices en profitant du mobilier urbain, qui permet à tout un chacun de découvrir la ville et de faire du sport, peu importe sa classe d'âge. Durant l'Urban training, il est interdit de courir et les exercices sont adaptés en fonction du niveau. Il aura lieu tous les mercredis et si le nombre de participants venait à être trop élevé, une seconde date serait ajoutée. Les inscriptions seront ouvertes dès le 26 avril sur le site urban-training.ch.
- Finances : concernant le compte courant, le 14 février dernier, Postfinance a annoncé que, à partir du 1^{er} mars 2017, tous les avoirs dépassant CHF 9 millions seront taxés à raison de 1 % par an, soit un taux d'intérêt négatif à - 1 %. Cela n'est pas trop inquiétant car il y a toujours la possibilité de dispatcher les avoirs pour ne pas être en-dessus de CHF 9 millions, notamment auprès de la Banque cantonale vaudoise. Postfinance se réserve la possibilité de faire évoluer ce seuil de CHF 9 millions en fonction des circonstances.
- Le TaxTruck sera présent au Marché le mercredi 3 mai prochain, entre 16h00 et 20h00. Au départ, il n'était pas prévu que l'un des bus des impôts, qui vont à la rencontre de la population, permettant ainsi aux contribuables vaudois de venir à la pêche aux renseignements, fasse halte à Gland. Une demande a toutefois été faite à l'Administration cantonale des impôts dans la mesure où cela pouvait intéresser la population glandoise.

M. Thierry Genoud, Municipal (Bâtiments et urbanisme)

- Le préavis relatif à l'étude test "Gare-Sud" est clos et se termine sur un solde de CHF 23'000.- sur un montant de CHF 305'000.- alloué par le Conseil communal.
- Le préavis n° 55 relatif à la réorganisation des Etablissements scolaires de Gland en lien avec l'harmonisation cantonale (HarmoS) est clos et se termine sur un solde de CHF 78'000.- sur un montant de CHF 680'000.- alloué par le Conseil communal.
- Le PPA "La Combaz" a été transmis aux autorités cantonales pour son approbation et pour la levée des oppositions, puisqu'il y en avait 5 sur le carrefour et 5 sur le PPA. Le Service du développement territorial (SDT), qui est l'organe délibérant cantonal, a rendu la Municipalité

attentive au fait que les amendements du Conseil communal ne sont pas des plus simples et des plus évidents à accepter. Par gain de paix et afin de ne pas perdre du temps, le Conseil de représentants du SAT a décidé d'approuver préalablement le PPA "La Combaz" tout en expliquant que, en cas de recours sur des objets qui devraient plutôt se trouver dans la convention que dans le règlement du PPA, il sera possible de rencontrer des problèmes au tribunal. Cela va bon train et les permis de construire devraient être obtenus dans quelques.

- Réaménagement de la plage de la Falaise : la mise en l'enquête prendra fin le 20 mars. D'après le Service de l'urbanisme, des oppositions ont d'ores et déjà annoncées. Ces dernières seront traitées avec diligence.
- L'ouverture provisoire d'une partie du nouveau passage inférieur de la gare interviendra le 21 mars. Un apéritif sera offert de 17h00 à 19h00, en haut de la rampe du passage inférieur, côté sud. La démolition du passage inférieur actuel interviendra rapidement et un plan indiquera comment passer d'un côté à l'autre, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou avec poussette, lesquelles risquent de devoir faire un petit périple pour se rendre d'un quai à l'autre, et cela jusqu'à la fin de l'été en principe.
- L'étude de la 2^{ème} étape de la rénovation de l'enveloppe des bâtiments et des installations techniques du centre scolaire des Perrerets, qui avait été acceptée par le Conseil communal, arrive à son terme et sera soumise à la Municipalité. Un préavis pour l'octroi d'un crédit pour la réalisation de cette 2^{ème} étape sera ensuite présenté aux Conseillers. De même, suite aux problèmes de stores inclus dans les fenêtres rencontrés au collège des Tuillières, le Service des bâtiments a fait un bon travail avec des ingénieurs en suffisance afin d'y remédier. Il semble qu'une solution ait été trouvée, laquelle doit encore être chiffrée et validée par la Municipalité avant d'être présentée au Conseil communal.
- Le réaménagement et la rénovation de la buvette du Centre sportif arrivent bientôt à terme. Comme le planning l'avait indiqué, la remise de dite buvette au FC Gland interviendra à la fin du mois de mars.

Mme Jeannette Weber, Municipale (Sécurité publique, population, transports publics)

- Naturalisations : l'année passée encore, elle communiquait aux Conseillers les noms des personnes qui avaient obtenu leur naturalisation suisse. La loi sur la protection des données ne lui permettant plus de communiquer ces noms, elle donnera dorénavant aux Conseillers, deux fois par année, le nombre et la nationalité des personnes naturalisées.
- Carte journalière CFF : afin de compenser la hausse du tarif de près de CHF 2.- par carte journalière par les CFF, la Municipalité a décidé d'augmenter de CHF 1.- la carte. Les cartes journalières mises à disposition de la population glandoise sont dès lors vendues à CHF 45.-, du lundi au dimanche. Elle incite la population à profiter de ces offres qui sont intéressantes, surtout pour personnes qui n'ont pas d'abonnement demi-tarif.
- Marché de Gland : le marché va à nouveau prendre place à la gare dès le mercredi 26 avril 2017. La route sera fermée entre la Boulangerie Raphaël et le Bulls Pub, ce qui donnera ainsi la possibilité d'avoir plus d'espace pour un marché encore plus convivial. Pour marquer l'ouverture de ce premier marché de la saison, la Municipalité invite la population à partager un apéritif lors de l'ouverture officielle, vers 17h00.
- Suite au postulat de M. Georges Grandjean intitulé "Logement des requérants d'asile dans notre ville", une conférence publique traitant du sujet "héberger un requérant chez soi" aura lieu le jeudi 4 mai. Elle invite les Conseillers à y assister nombreux et à en parler autour d'eux.

M. Michael Rohrer, Municipal (Equipement et espaces verts, gestion des déchets)

N'a pas de communication.

PREMIERE LECTURE

5. Préavis municipal n° 14 relatif à une demande de crédit de CHF 1'431'500.- destiné à financer l'assainissement du réseau d'éclairage public

- La séance est fixée au 23 mars 2017 à 19h00, en compagnie du Municipal responsable, M. Michael Rohrer. S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont :

Premier membre : M. Patrick Wegmann, UDC

Membres : Mme Sandra Caruana, GdG – M. Patrick Vallat, GdG – M. Nicolas Aubry, PLR – M. Moritz de Hadeln, PS-Les Verts-POP,

+ Commission des finances.

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

6. Préavis municipal n° 15 relatif à l'octroi d'un crédit de construction pour la mise en place d'une zone 30 km/h dans le secteur sud de la ville

- La séance est fixée au 21 mars 2017 à 19h00, en compagnie du Municipal responsable, M. Michael Rohrer. S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont :

Premier membre : Mme Léonie Wahlen, PLR

Membres : Mme Thérèse Betchov Heidrich, GdG – M. Yann de Siebenthal, GdG – M. Olivier Moulin, GdG – Mme Béatrice Saxer Brown, GdG – Mme Claudine Deprez, PLR – M. Rupert Schildböck, PS-les Verts-POP – Mme Véronique Villaine, PS-Les Verts-POP – Mme Anna Pallotta Ladisa, UDC,

+ Commission des finances.

- La discussion est ouverte.
- M. Michel Girardet : dans l'excellente présentation qui a été faite le 1^{er} février 2017, il a été donné des éléments qu'il trouve intéressants et très utiles pour la discussion et qui malheureusement, et il le regrette, ne figurent pas dans le préavis. Cela concerne les relevés de vitesse qui ont été effectués ces derniers temps sur les secteurs concernés par cette zone 30 km/h et qui sont actuellement à 50 km/h. Il est intéressant de constater qu'il n'y a pas des vitesses vraiment excessives, puisque la moyenne relevée actuellement se situe entre 38 et 42 km/h, mises à part quelques exceptions un peu plus élevées relevées sur la partie sud de Riant-Coteau, où la route est assez large. Par conséquent, il demande à la Commission d'obtenir ces renseignements, ce qui devrait être facile à faire puisqu'ils ont été communiqués lors la séance d'information, et demande à ce que ces éléments figurent dans le rapport.
- M. Guillaume Labouchère : relève juste un détail, à savoir que, en page 7 du préavis, la zone couverte en vert a été décalée à l'impression. Il demande à ce que cette zone ne recouvre pas la Route Suisse et le chemin de la Vy-Creuse. Il rebondit également sur ce qu'a dit M. Michel Girardet et demande à pouvoir avoir une discussion qui se base sur des faits, car actuellement on ne sait pas vraiment pourquoi cette zone 30 km/h est mise en place, quel en est l'historique et quel est vraiment le but recherché, car cela ne ressort pas du préavis, et notamment par rapport aux études, qui n'en font pas mention.
- M. Michael Rohrer : une première réponse peut déjà être donnée à M. Guillaume Labouchère. Si ces zones 30 km/h sont mises en place, c'est suite à un postulat déposé au Conseil communal par Mme Line Gilliland il y a bien des années, et le préavis suite à ce postulat avait été accepté.

- La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

7. Préavis municipal n° 16 relatif à l'octroi d'un crédit pour la réfection des places de jeux sur le territoire de Gland

- La séance est fixée au 21 mars 2017 à 19h00, à la salle 101 du collège des Tuillières, et non pas au Collège des Perreret contrairement à ce qui est indiqué sur le préavis, en compagnie de la Municipale responsable, Mme Christine Girod. S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont :

Premier membre : Mme Charlotte Gabriel, PS-Les Verts-POP

Membres : M. Jean-Philippe Genoud, GdG – M. Evan Lock, GdG – M. Michel Girardet, PLR – M. Philippe Blanchut, UDC.

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

8. Préavis municipal n° 17 relatif à une demande de crédit pour l'aménagement de locaux consécutif à la réorganisation des services de l'administration communale pour la législature 2016-2021

- La séance est fixée au 28 mars 2017 à 18h30, en compagnie des Municipaux responsables, M. Gérald Cretegnny, Syndic, et M. Thierry Genoud. S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont :

Premier membre : M. Pierre-Alain Bringolf, GdG

Membres : Mme Anik Freuler, GdG – M. Jean-Marc Jaquier, PLR – Mme Caroline Félix, PS-Les Verts-POP, Mme Anna Pallotta Ladisa, UDC.

+ Commission des finances

- La discussion est ouverte.
- M. Pierre-Alain Bringolf : demande aux membres de la Commission de passer rapidement le voir à la fin de la séance du Conseil communal.
- La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

9. Préavis municipal n° 18 relatif à la révision du règlement du Conseil d'Etablissement de l'Etablissement primaire et de l'Etablissement secondaire de Gland

- La séance est fixée au 27 mars 2017 à 19h30, en compagnie de la Municipale responsable, Mme Christine Girod. S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont :

Premier membre : Mme Béatrice Saxer Brown, GdG

Membres : M. Sébastien Bertherin, GdG – Mme Sabine Million-Courvoisier, PLR – Mme Anita Waeber, PS-Les Verts-POP, Mme Emmanuelle Cosendai, UDC.

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

10. Préavis municipal n° 19 relatif à l'assainissement du bruit routier – "mesure d'allègement"

- La séance est fixée au 29 mars 2017 à 19h30, en compagnie du Municipal responsable, M. Thierry Genoud. S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont :

Premier membre : M. Patrick Wegmann, UDC

Membres : M. Jacques Carpentier, GdG – M. Yann de Siebenthal, GdG – M. Marin Ahlström, PLR – Mme Florence Golaz, PS-Les Verts-POP.

- La discussion est ouverte.
- M. Yves Froidevaux : déclare que, tout à l'heure, M. Thierry Genoud, Municipal, indiquait répondre avec diligence aux oppositions; cela est une excellente chose. Mais en lisant les questions posées, notamment celles relatives à la parcelle n° 101 qui demande la confirmation qu'un bitume phono absorbant sera posé, il ne trouve pas la réponse à cette question dans la réponse de la Municipalité. Concernant l'opposition des propriétaires de la parcelle n° 332, qui demandent à pouvoir combler le triangle de terrain se trouvant devant le terrain afin de pouvoir se protéger du bruit, il n'y a pas non plus la réponse à cette question dans la réponse de la Municipalité. Il invite dès lors la Municipalité à venir avec des compléments de réponses lors de la prochaine séance du Conseil communal, car pour sa part, il lui sera difficile d'accepter des réponses qui ne répondent pas aux questions posées et qui ne servent vraiment, pour la forme, qu'à se positionner pour le rejet des oppositions.
- La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

AUTRES OBJETS

11. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Guillaume Labouchère "A quand une politique proactive pour diminuer le papier ?"

- Le président demande à M. Guillaume Labouchère s'il est satisfait de la réponse.
- M. Guillaume Labouchère : remercie la Municipalité pour sa réponse, laquelle lui convient tout à fait.
- La discussion est ouverte.
- La parole n'est plus demandée. La discussion est close.

12. Nomination d'un(e) scrutateur(trice)

Suite à la démission de M. Moritz de Hadeln pour le 20 décembre 2016, le Bureau a adressé, en date du 7 février 2017 puis du 9 mars 2017, un courrier puis un mail à Mme Véronique Villaine, présidente de la plateforme PS-Les Verts-POP, afin de connaître le nom du représentant de cette plateforme à élire ce soir. N'ayant reçu aucune réponse de sa part à ce jour, une proposition est attendue.

- Mme Véronique Villaine : la plateforme PS-Les Verts-POP ne souhaite ni polémiquer ni débattre sur la précédente élection lors de la séance du Conseil communal du 15 décembre 2016.
- Au nom de la plateforme PS-Les Verts-POP, Mme Véronique Villaine présente la candidature de M. Moritz de Haldeln au poste de scrutateur, lequel n'avait démissionné que pour laisser sa place à M. Rupert Schildböck. Sa nomination ayant été refusée, M. Moritz de Hadeln reprend volontiers ce poste.

- La discussion est ouverte.
- Il n'y a pas d'autre proposition. La candidature est soumise au vote, à main levée.

Résultat

A l'unanimité, M. Moritz de Hadeln est élu au poste de scrutateur.

DIVERS

13. Divers et propositions individuelles

- Mme Véronique Villaine : suite à la réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Guillaume Labouchère pour une politique proactive pour diminuer le papier, elle s'étonne de recevoir toujours les préavis et documents par papier, alors qu'il a été convenu qu'ils soient envoyés par fichiers PDF. Elle est un peu surprise de ce retour en arrière sur l'envoi de ces documents par papier.
- M. Guillaume Labouchère : explique que c'est à chaque Conseiller de dire s'il veut recevoir les documents en PDF ou en papier. Il croit que si un Conseiller désire dorénavant recevoir les documents en PDF, cela sera fait.
- Mme Véronique Villaine : déclare que l'information a dû se perdre.
- Le président signale que les Conseillers avaient reçu, au mois d'août dernier, un courrier qui leur permettait de répondre à la secrétaire du Conseil communal quant à la façon dont ils désiraient recevoir les documents, à savoir par papier ou par mail. Il invite les Conseillers à communiquer à nouveau à la secrétaire la façon dont ils souhaitent recevoir les documents en question.

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, le président donne rendez-vous au jeudi 27 avril 2017 à 19h30 et clôt alors la séance de ce soir.

La séance est levée. Il est 20h25.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Christian GANDER

Karine TEIXEIRA FERREIRA

Annexe : communications de Mme Christine Girod, Municipale

Conseil communal du jeudi 16 mars 2017

Salle communale de Gland

Communication du dicastère Accueil Enfance – Ecoles – Jeunesse

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Voici les communications pour mon dicastère.

Conseil d'établissement

Le premier conseil d'Etablissement de la législature s'est tenu le lundi 23 janvier. Le procès-verbal a été publié et affiché au pilier public.

Place de jeux – La Dôle

Conformément au préavis no 5 pour la rénovation de la place de jeux pour les tous-petits à la Dôle, les travaux ont été réalisés. Le gazon ayant été réensemencé, le périmètre des travaux doit encore rester fermé quelques jours.

La Pépinière - Parlement des Jeunes

Le Parlement des Jeunes a été créé il y a plus d'un an. Le mercredi 5 avril prochain aura lieu la première assemblée générale de cet organe. Cette assemblée est ouverte à tous les jeunes glandois âgés entre 16 et 25 ans qui seront invités par un courrier personnalisé.

Le Parlement des Jeunes a été très actif durant l'année écoulée, et continue de l'être. Le samedi 15 avril prochain, en collaboration avec le service Jeunesse, Espace Prévention et le CRL le Parlement organise un tournoi de football qui aura lieu le samedi 15 avril à Grand Champ.

Réseau Jeunesse

Le réseau jeunesse organise la Fête du Skate Park le samedi 13 mai prochain à En Bord.

Etablissement primaire

La traditionnelle fête du Chêne aura lieu le jeudi 29 juin 2017. Le thème de cette année est le sport. Le comité est composé de Mmes Nadine Paquier, Mauricette Peltier, Roberta Balmat, Tiziana Yamouni, Dominique Baeriswyl, Patrick Besson et Christine Girod.

Gland, le 16 mars 2017 / cg